Commissions porteur d'affaires

Par Fannypt

Demande d'avis juridique concernant un litige avec un ancien agent immobilier

Bonjour à tous,

Je me permets de poster ici pour demander vos conseils sur un litige que je rencontre avec un ancien agent immobilier.

Dans le cadre de mon activité de porteur d'affaires particulier, j'ai permis à cet agent de conclure une transaction immobilière avec des clients. Nous avions convenu d'une commission en échange de cette mise en relation. Cependant, malgré mes relances, il refuse aujourd'hui de me payer la somme due. J'ai en ma possession des preuves écrites de notre accord, notamment des échanges via la messagerie Instagram.

En plus de cela, il m'a menacée de porter plainte contre moi pour "tentative de nuire à une entreprise", ce qui ajoute encore plus de pression dans cette situation.

Après avoir contacté son ancienne agence, où il travaillait comme indépendant, ils m'ont confirmé que ce comportement n'était pas conforme à leur éthique et qu'ils allaient remonter l'information à leur direction. Cependant, il ne fait plus partie de cette agence et travaille désormais dans une autre société à Bordeaux.

Je souhaiterais savoir quels sont mes droits et quelles démarches je peux entreprendre pour :

1. Réclamer le paiement de cette commission.

2. Me protéger contre cette menace de plainte.

Je suis prête à fournir les preuves écrites et d'autres documents, si besoin. Si certains d'entre vous ont des expériences similaires ou des conseils à me donner, je suis preneuse.

Merci d'avance pour votre aide et vos retours !

Fanny

Par isernon

bonjour,

je vous conseille d'anonymiser les noms de personnes et les noms d'entreprises.

salutations